

Ville Nature & Histoire

Aliennes

Les Marais Infos

Mensuel d'information



allennes.fr

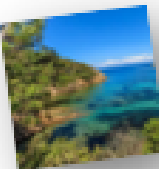

ville-aliennes-les-marais

JUILLET / AOÛT 2022

EDITO

SOMMAIRE



-Edito	PAGE 1
-Calendrier des événements	PAGE 2
-Congés période estivale des commerçants	
	
-Portail famille	PAGE 3
-Accueil de loisirs juillet et août – réunions d'information aux parents	
-Fonctionnement de la garderie municipale période estivale	
-Atelier mémoire	
-Fichier canicule	
-Police Municipale	
-Info « cadre de vie »	
	PAGE 4
-Réseau médiathèques de la Haute Deûle	
-Expression politique	



La mairie est ouverte au public du
lundi au vendredi de 10h à 12h
et de 15h30 à 17h30.
Le samedi de 9h à 12h.

Contact téléphonique du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
Le Samedi de 8h30 à 12h
03.20.62.92.49

AGENCE POSTALE COMMUNALE EN MAIRIE

Ouverte du lundi au vendredi de
10h à 12h et de 15h30 à 17h00
Le samedi de 9h à 11h

Attention : l'activité colis reste
suspendue

En janvier dernier, la pandémie nous forçait à repousser les classes de neige. Quasiment immédiatement, nous avons décidé de les transformer en classes vertes, afin que les enfants ne soient pas encore une fois pénalisés. Cette classe transplantée s'est déroulée du 7 au 15 juin. Les enfants sont rentrés ravis après ce séjour à CHATEL avec son florilège d'activités. Cette classe de découverte leur a permis de s'ouvrir à la montagne autrement qu'enneigée.

Tout est prêt pour les centres de loisirs des mois de juillet et août, qui se dérouleront du 11 au 29 juillet, et du 8 au 26 août. Comme chaque année tout sera mis en œuvre pour offrir aux enfants une prestation de qualité. Les ados -13 à 17 ans-partiront en raid VTT du 18 au 28 juillet, et cette année, un mini raid VTT est proposé aux 11-12 ans du 11 au 15 juillet.

La période étant propice aux fortes chaleurs, nous rappelons aux personnes vulnérables la possibilité de s'inscrire sur le fichier canicule afin d'être suivies téléphoniquement par la municipalité (renseignements en mairie). Aux vacanciers, nous rappelons qu'il est possible de remplir un formulaire « tranquillité vacances » auprès de la mairie ou de la gendarmerie.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes vacances d'été.

Bien à vous.

Le Maire, G.MAYOR

CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 5 JUILLET à 19h – Salle du Conseil en mairie

Face au contexte sanitaire, port du masque à votre convenance.



Calendrier des Evènements



ATTENTION :

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'Agence Postale Communale sera ouverte aux horaires habituels en juillet (horaires indiqués en première page de ce flash).

Fermeture les mercredis après-midi
3 août, 10 août et 17 août.

Fête Nationale



Rendez-vous Allée du Stade le mercredi
13 Juillet dès 18h30.

Danses des enfants des centres de loisirs
et bal populaire.

Retraite aux flambeaux à 22h00

Feu d'artifice sur le stade à 23h00

Buvette et restauration rapide.

Informations et aides aux démarches en ligne

France Services – Le camion bleu du Pays
Lillois vous accueille :

Horaires et lieux de stationnements précisés dans
le calendrier que vous trouverez sur les sites de la
ville ainsi qu'à l'affichage en mairie ou sur le site du
département info.lenord.fr



Lille3000 le voyage continue

YOGALEN propose un concert néo-classique, à
l'occasion de ses 10 ans et de la clôture de
LILLE 3000 dernière des manifestations
auxquelles l'association a participé :

Le 23 septembre 2022 à 20h
Eglise St Nicolas à Allennes-les-Marais

Avec Ségolène HOCHART, pianiste et
compositrice. Elle sera accompagnée d'un
violoncelliste.

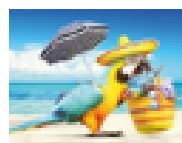
Tarif : 3 euros

Nombre de places limitées, réservations
obligatoires.

Renseignements et inscriptions par mail à
l'adresse suivante : yogalen@orange.fr

CONCOURS CHEVAUX DE TRAIT DU NORD En souvenir d'Emile MORTELECQUE (13^{ème} édition) DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

(Plus d'infos sur l'organisation de cette manifestation sur le
prochain flash de septembre – parution fin août)



Congés période estivale des commerçants

MEUBLES FOULON POMPES FUNEBRES Jean-Michel FOULON

Durant la période estivale
du 26 juillet au 27 août inclus

POMPES FUNEBRES : Permanence
et intervention assurées 24h/24h-7J/7
au : 06.22.01.13.56

Ouverture du magasin pour les articles
funéraires sur RDV.

MEUBLES LITERIERS : Ouverture du
magasin UNIQUEMENT SUR RENDEZ-
VOUS après appel au 06.22.01.13.56 (de
10 h à 18 h).

PHARMACIE WILS

Pas de fermeture

Horaires d'été :

Du 4/7 au 31/8 fermeture à 19h (au
lieu de 19h30) du lundi au vendredi
et le samedi ouvert de 9h à 13h en
continu (au lieu de 9h/15h)

SEVERINE COIFFURE

Fermé du 1^{er} août au 20 août inclus

BAR TABAC L'EMBUSCADE

Fermé du 18 juillet au 24 juillet inclus
Réouverture le 26 juillet

BOULANGERIE

« La Parenthèse Gourmande »

Fermée du 11 au 17 juillet

A compter du 18 juillet fermée les
jeudis et vendredis après-midi sur
juillet et août

PIZZ'EXPRESS

Place du 8 mai 1945

Fermée du 1^{er} août au 20 août inclus

DAVID CHEVALINE

Place du 8 mai 1945

Fermée du 18 juillet au 29 août inclus



La facture correspondant aux activités périscolaires de **JUIN** sera bientôt mise à disposition sur le portail. Merci de privilégier le paiement CB en ligne (accès sécurisé). Pour tout paiement par chèque ou en numéraire vous pouvez vous présenter en mairie. Pour plus de facilités, vous pouvez également opter pour le prélèvement automatique, pour cela merci de bien vouloir apporter un Relevé d'Identité Bancaire.

Afin de préparer au mieux la rentrée 2021/2022, nous mettrons à compter du mois d'août à votre disposition, la possibilité de gérer les inscriptions de votre (vos) enfant(s) aux différentes activités.

Pour les familles non inscrites sur le portail, il est obligatoire de passer en mairie afin de retirer un dossier d'inscription le plus rapidement possible.

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS DE JUILLET ET AOÛT

RAPPEL : Les réunions d'information aux parents et enfants avec les équipes de direction et d'animation auront lieu le **VENDREDI 8 JUILLET** à 18 h 30 pour les accueils de loisirs de juillet et le **VENDREDI 5 AOÛT** à 18h30 pour les accueils de loisirs d'août, sous le préau de l'école élémentaire.

L'accueil de loisirs est ouvert du **11 au 29 JUILLET** et du **8 au 26 AOÛT** de 9 h à 17 h.

GARDERIE MUNICIPALE

La garderie municipale sera **fermée pour la période estivale du 1er août au 5 août.**



Réouverture à partir du **8 août** jusqu'au **26 août** de 7h à 9h (avant accueil de loisirs) et 17h à 18h45 (après accueil de loisirs) et du **29 août** au **31 août** de 7h à 18h45.

A partir de la rentrée des classes le **1er septembre** de 7h à 8h30 et 16h30 à 18h45.



ATELIER MEMOIRE

Pas de séance en JUILLET et AOÛT.



"Fichier canicule"

Les personnes âgées de plus de 65 ans et isolées ou les personnes en situation de handicap peuvent demander leur inscription sur le fichier canicule en s'adressant en Mairie. Elles seront contactées régulièrement lors d'événements climatiques.



POLICE MUNICIPALE

Afin d'assurer la sécurité du feu d'artifice, du bal et de la retraite aux flambeaux, le stationnement et la circulation seront interdits **Allée du Stade** le **MERCREDI 13 JUILLET 2022** de 17h à 1h.

CADRE DE VIE

La végétalisation de la ville reste une priorité et un enjeu écologique majeur.

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Pourquoi ? Afin de :

- Ne pas gêner le passage des piétons ;
- Ne pas constituer un danger en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant.

Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens (fils électriques, téléphoniques ou éclairage public).

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



Merci de respecter cette règle Pour le bien-être et la sécurité de tous !



MEDIATHEQUE Espace Culturel Henri Delacroix à Allennes-les-Marais (03.20.97.66.51)

Horaires d'ouverture :

- jusqu'au 14 juillet et à compter du 15 août : horaires habituels : lundi 16h/19h30 - mercredi : 10h/12h et 14h/18h - vendredi 16h/18h
- du 14 juillet au 15 août : mardi 15h/18h - vendredi 16h/18h
- du 16 au 20 août : horaires habituels + mardi : 15h/18h + samedi : 9h/12h (les médiathèques d'Annoeullin et Carmin sont fermées)

Pour vous permettre d'emporter vos lectures en vacances, le délai de prêt passe à 8 semaines. L'ensemble des horaires du Réseau est consultable sur le site Médiathèques de la Haute Deûle. Et grâce au réseau : empruntez où vous voulez, rendez où vous voulez ! Bonnes vacances !

MEDIATHEQUE François Mitterrand à Annoeullin (Tél : 03.20.16.15.90)

Horaires d'ouverture : Mardi 10h-12h et 15h-18h/ Mercredi 10h-12h et 14h-18h/ Jeudi 15h-18h/ Vendredi 15h-18h30
Samedi 10h-12h et 14h-17h30



Pas de programmation cinéma en juillet et août



EXPRESSION POLITIQUE

GROUPE « AVEC VOUS POUR ALLENES »

Le résultat du 1^{er} tour des élections législatives est sans appel : les « parachutés » et les députés « absents » du terrain n'ont pas recueilli la faveur des électeurs ... Preuve que rien n'est jamais acquis ! Sur le terrain d'Allennes les Marais, le plan de circulation nous a beaucoup occupés avec les techniciens de la MEL et le bureau d'études. Après plusieurs réunions, visites sur place et discussions avec les membres de l'atelier citoyen, nous attendons les propositions concrètes pour l'amélioration de la circulation sur la commune, qu'il s'agisse des voitures, des cyclistes ou des piétons. Seront concernées les rues du Général de Gaulle et Sonnevillie, du feu à l'entrée du parking du centre médical, de la Gare, du Marais, Franche, de Flessingue. Les aménagements simples seront réalisés rapidement, tandis que les travaux lourds des rues de Gaulle et Sonnevillie seront programmés en 2023. Dès que la municipalité aura arrêté ses choix, nous vous tiendrons informés des changements qui affecteront les habitudes de circulation.

Voilà encore un dossier qui avance !

GROUPE « ENSEMBLE POUR ALLENES »

Allennes, Nature et...

Ce n'est pas la première fois que nous déplorons auprès du maire le manque d'aménagement autour de notre étang, véritable écrin de verdure sur le circuit de randonnée des Marlettes. Notre Edile nous rappelle toujours que ce n'est pas de sa compétence mais de celle des Voies Navigables. Certes, mais encore une fois rien ne sera aménagé. Alors chers Allennois, vous ne pourrez toujours pas profiter d'un peu de détente, d'un pique-nique improvisé ou d'une après-midi champêtre ! La commune ne pourrait-elle pas investir sur quelques tables en béton, bancs et bouées de sauvetage sans se dédouaner avec quelques fausses barbes ! D'autant que des aides départementales existent notamment pour acquérir ces équipements ?